



La Roche-sur-Yon, le 31 août 2018

## DOSSIER DE PRESSE

### RENTREE SCOLAIRE 2018-2019

---

#### CONTACTS PRESSE

DURQUETY Karine – 02 51 47 45 12 / 06 80 76 43 51 – [karine.durquety@larochesurion.fr](mailto:karine.durquety@larochesurion.fr)

BALAT Yan – 02 51 47 45 70 / 06 14 55 48 82 – [yan.balat@larochesurion.fr](mailto:yan.balat@larochesurion.fr)

Hôtel de ville – Place Napoléon – BP 829 - 85 021 La Roche-sur-Yon cedex  
[www.larochesurion.fr](http://www.larochesurion.fr)

Riche en nouveautés et en découvertes pour les écoliers, la rentrée scolaire demeure l'un des temps forts de l'année.

La Ville s'engage à mettre tous les moyens nécessaires pour offrir aux jeunes Agglo-Yonnais les meilleures conditions d'apprentissage possibles. Dans cette dynamique, il est également important de mettre à disposition du personnel municipal intervenant dans les écoles, des animateurs et bien entendu des enseignants, les outils et l'environnement adaptés pour y parvenir.

Le déploiement des outils numériques dans les écoles, la lutte contre le gaspillage et le bruit dans les restaurants scolaires, « Les p'tits mercredis », l'extension et la restructuration des écoles Jean-Roy et André-Malraux, la poursuite de la construction du groupe scolaire Pont-Boileau, sont autant de projets qui affirment une nouvelle fois l'importance accordée à l'éducation au sein du projet municipal.

## **SOMMAIRE**

<b>CARTE ET EFFECTIFS SCOLAIRES</b>	<b>page 3</b>
<b>FAVORISER LA RÉUSSITE SCOLAIRE</b>	<b>page 4</b>
<b>Projet éducatif local (PEL)</b>	
<b>Les rythmes scolaires/ « les ptits mercredis »</b>	
<b>Aide aux devoirs</b>	
<b>DES ÉQUIPEMENTS ADAPTÉS</b>	<b>page 6</b>
<b>Rétrospective des travaux 2018 dans les écoles</b>	
<b>Projets Malraux/Jean-Roy et Pont-Boileau</b>	
<b>Le plan numérique dans les écoles</b>	<b>page 8</b>
<b>UN ACCOMPAGNEMENT TOUT AU LONG DE L'ANNÉE</b>	<b>page 9</b>
<b>La lutte contre le gaspillage alimentaire et contre le bruit</b>	
<b>Les animations dans les restaurants scolaires</b>	
<b>Les classes de découverte</b>	


**CARTE ET EFFECTIFS SCOLAIRES**

EFFECTIFS DES ECOLES PUBLIQUES DE LA ROCHE-SUR-YON		
ECOLES	MATERNELLE	ELEMENTAIRE (hors ULIS)
	Effectifs au 30 août 2018	
Jean Yole	74	117
Jean Moulin (1)	100	153
Laennec	93	123
Pyramides	106	159
Pont Boileau	101	150
Léonce Gluard	85	150
André Malraux / Jean Roy	81	134
Flora Tristan	51	133
Marcel Pagnol	85	170
Montjoie	71	110
Rivoli	90	125
La Généraudière	54	119
Angelmière (3)	42	93
Moulin Rouge	79	151
Maria Montessori / Victor Hugo	80	125
	<b>1 193</b>	<b>2 012</b>
<b>TOTAL Maternelle + Élémentaire</b>	<b>3 205</b>	
Effectifs au 25 août 2017	1 220	2 045
	3 265	
Ecart 2018/2017	- 27	- 33
	60	

(1) Jean Moulin maternelle : dont 12 PSA (dispositif d'accueil moins de trois ans)

(2) Angelmière maternelle : non comptés : + 7 UEMA

Fermetures : .....Ecole maternelle Pont Boileau - 5ème classe

Ecole maternelle Flora Tristan - 3ème classe

## FAVORISER LA RÉUSSITE SCOLAIRE

### Le projet éducatif local (PEL)

Le PEL 2017-2020, après validation par le comité de pilotage le 20 mars 2018, a fait l'objet d'une délibération lors du conseil municipal du 27 mars 2018. Le PEL est le résultat d'une co-construction avec l'ensemble des partenaires éducatifs du territoire, il se définit au travers de 4 axes : la citoyenneté, l'alimentation, la santé et le développement durable, les parcours éducatifs et le partenariat.

### Les rythmes scolaires / Les P'tits Mercredis

La Municipalité a proposé une organisation différenciée entre les écoles maternelles et élémentaires, validée par la Dasen, qui s'appuie sur les orientations du nouveau PEL 2017/2020, et permet de répondre au mieux aux attentes des enseignants et des familles, comprenant notamment les points suivants :

- Proposer des projets qui tiennent compte du rythme biologique de l'enfant, développer des actions de promotion de la santé, en lien avec le Parcours santé de l'Education Nationale.
- Faire participer les parents et les acteurs éducatifs en tant que partenaires, accompagner les familles.
- Assurer une cohérence et une complémentarité entre les projets d'école, des Accueils de Loisirs de l'AMAQY et ceux proposés par la Ville sur la journée du mercredi à l'ensemble des enfants du territoire.

Un nouveau PEDT a été validé en 2017 pour une période de trois ans et modifié par avenant en mai 2018 dans le cadre de cette nouvelle organisation des rythmes scolaires.

Par ailleurs, cette démarche s'inscrit dans le cadre de la charte de qualité définit dans le plan mercredi du gouvernement. En effet, ce plan valorise une recherche de complémentarité et une collaboration entre les différents partenaires éducatifs.

#### Le dispositif

Un accueil gratuit est donc proposé le mercredi matin dans les 15 écoles maternelles publiques pour les enfants qui y sont scolarisés. Ce temps de loisirs, « Les P'tits Mercredis » est déclaré à la DDCS et encadré prioritairement par des Atsems, repères pour l'enfant et les familles. La responsable de site reste l'interlocutrice privilégiée des familles.

La présence des enfants de maternelle à l'accueil du mercredi est facultative. En cas de fréquentation, une inscription est obligatoire avant chaque période de vacances, cette dernière peut être effectuée à l'année. Au 28 août, **350 enfants sont inscrits sur le dispositif, des inscriptions arrivent encore au service Accueil Parents tous les jours.**

#### Les activités

L'équipe périscolaire propose aux enfants plusieurs activités autour de 5 parcours thématiques. Les directions des sports et de la culture de la ville viennent enrichir ces parcours en proposant des activités spécifiques (Les P'TITS sportifs, les P'TITS scientifiques, Rendez-vous poétiques, CYEL mon musée !, Ciné Mercredi, accueil en médiathèque, Mes petites expériences autour de l'art)

Chaque équipe des écoles maternelles s'approprie les parcours et construit un programme en fonction, la liste des activités ci-dessous n'est pas exhaustive et diffère selon les sites.

### Le parcours sécurité : construire une culture commune de la sécurité

Activités proposées :

- Première approche de la sécurité routière (création d'un Memory, parcours vélo)
- Des jeux autour des risques domestiques (création d'un imagier)
- Des sorties à la médiathèque
- Des interventions de professionnels de la sécurité
- Jouer, bouger, danser

### Le parcours Bien-être : prendre conscience de son corps

Activités proposées :

- Les P'TITS sportifs (encadrés par des ETAPS)
- Des ateliers de relaxation
- Des bricolages autour du corps
- Création d'un jardin japonais
- Des ateliers de motricité en musique

### Le parcours alimentation : transmettre les bonnes habitudes alimentaires

Activités proposées :

- Des ateliers de cuisine, d'art de la table
- Des sorties au marché, chez un boulanger, musée du chocolat, etc.
- Des ateliers autour des 5 sens
- Création de jeux
- Des bricolages autour des légumes, des plantes aromatiques
- Découverte de jardins potagers, sortie au lycée nature

### Le parcours Nature : sensibiliser à la nature

Activités proposées :

- Le jardin musical (éveil musical autour de la nature avec le conservatoire)
- Intervention de professionnels autour du tri sélectif, des insectes, etc.
- Création de mangeoire
- Sortie à Beautour, dans les parcs de la ville
- Atelier jardinage
- Land'art

### Le parcours Ma ville : connaître sa ville

Activités proposées :

- Visite du pentagone et création de plans, de puzzle
- Sortie dans le quartier (découverte des équipements, etc.)
- Visite du haras
- Les animaux de la place Napoléon et création de jeux
- Atelier de construction

## **Aide aux devoirs**

Le dispositif d'aide aux devoirs a été créé par la Ville avec pour objectif de soutenir les parents en permettant à leurs enfants de faire leurs devoirs et d'apprendre leurs leçons avant de rentrer chez eux. Cette activité se veut complémentaire à l'accompagnement à la scolarité, assuré par des bénévoles dans certains quartiers de la Ville. Elle diffère également de l'accueil périscolaire qui est un temps de détente et de loisirs, encadré par des animateurs. Facultative et payante (inscription à l'initiative des parents), l'aide aux devoirs est proposée aux enfants scolarisés en CM1 et CM2, voire CE2 pour certaines écoles, un soir par semaine (mardi ou jeudi).

Pour l'année 2018-2019, le dispositif sera mis en place sur les écoles suivantes :

- Flora Tristan
- Léonce Gluard
- La Généraudière
- Victor Hugo.

## **DES ÉQUIPEMENTS ADAPTÉS**

### **Rappel des travaux 2018 dans les écoles**

Cette année, la Ville de La Roche-sur-Yon va consacrer 900 000 euros TTC, hors importants projets structurants (construction Jean Roy-André Malraux) et Pont Boileau.

Ventilation, chauffage, revêtement de sol, plafond, peinture... d'importants travaux sont notamment prévus à partir du 16 juillet jusqu'aux vacances de la Toussaint à l'école maternelle Léonce Gluard. Coût : 375 625 euros TTC.

Egalement au programme :

- Le remplacement des alarmes incendies dans les écoles élémentaires Jean Moulin et Léonce Gluard et, en fin d'année, dans le groupe scolaire de l'Angelmière,
- La reprise des réseaux d'eaux usées à l'école maternelle Laennec,
- Le remplacement de portions d'enrobé sur les cours d'écoles des écoles élémentaires Flora Tristan, la Généraudière, les Pyramides et maternelle Jean Yole,
- La réfection de l'enrobé du plateau d'EPS de l'école élémentaire Léonce Gluard,
- La reprise des clôtures aux Pyramides et à Léonce Gluard,
- Le remplacement de quatre structures de jeu dans les écoles élémentaires Laennec, Léonce Gluard, Angelmière et maternelle Montjoie.

Autres opérations mises en œuvre en régie :

- La rénovation des WC à l'école élémentaire Marcel Pagnol,
- La rénovation des peintures intérieures (Maternelle et partie d'élémentaire Marcel Pagnol, Élémentaire Moulin Rouge).

### **Jean-Roy et André- Malraux : un seul site pour deux écoles**

Meilleures conditions d'accueil pour les élèves, création d'un pôle sportif près du complexe Arago et offre universitaire confortée, tels sont les objectifs du rapprochement des deux écoles André Malraux et Jean Roy de La Roche-sur-Yon.

Propriété du Conseil Départemental, les locaux de la salle de la Poudrière étaient utilisés par l'école Jean Roy notamment pour l'accueil matin et soir. Ils ont été cédés à l'Institut Catholique d'Études Supérieures (ICES) pour lui permettre de développer son offre de formations universitaires et ainsi accueillir 2 000 étudiants à horizon 2025. Avec la construction d'un nouveau dojo près du Centre Sports et Loisirs, impasse Guillerot, la salle du Judo Club Yonnais doit permettre d'accueillir l'école André Malraux et de créer un seul groupe scolaire avec l'école Jean Roy.

La concertation qui a réuni les enseignants, parents d'élèves, services municipaux et élus a permis d'aboutir à un projet de restructuration et d'extension du groupe scolaire Jean Roy et André Malraux répondant aux besoins exprimés par tous.

## **Le projet :**

Le groupe scolaire accueillant les élèves de l'école élémentaire sur l'emprise actuelle de l'élémentaire Jean Roy se compose de trois bâtiments :

- Un bâtiment pour les salles de cours « élémentaires » sur deux niveaux constitué de six salles de classes (trois au rez de chaussée et trois au premier étage),
- Un bâtiment « restauration » (mutualisé pour l'élémentaire et la maternelle) prolongé de salles sur deux niveaux qui comprendront, le bureau de direction, une salle des maîtres, une salle d'activités mutualisée et un bureau pour les parents,
- Un bâtiment installé au haut de cour élémentaire comprenant à l'étage, l'accueil périscolaire, la bibliothèque et la salle de danse (mutualisée) au-dessus du préau qui servira également de ressource pour le sport.

La cour d'environ 752m<sup>2</sup> (préau non compris) sera rénovée.

Le groupe scolaire accueillant la partie maternelle André Malraux, sur l'emprise actuelle de la salle de judo, se compose de :

- Un bâtiment (ex salle judo) sur deux niveaux constitué au rez de chaussée d'une salle polyvalente mutualisée avec une salle de classe moyenne section, une salle de classe petite section, une salle de repos, des locaux sanitaires et de services.
- A l'étage : une salle de classe grande section, une salle d'activités mutualisée, une salle d'activités maternelle, d'un bureau pour le psychologue scolaire, d'une salle de soutien, des locaux sanitaires et de services.

La cour de 346m<sup>2</sup> sera entièrement rénovée, à laquelle s'ajoute une surface de 122m<sup>2</sup> couverte par un préau neuf.

**Coût de l'opération :** 4,6 millions d'euros TTC.

Début des travaux fin 2018 /Ouverture prévue en septembre 2020.

## **Accueil des élèves**

Du fait des travaux, l'école élémentaire Jean Roy sera transférée dès septembre 2018 à l'ex-IUFM, situé au 156 Boulevard Louis Blanc, pour les deux prochaines années scolaires.

Un accueil du matin et du soir restera organisé à l'annexe Saint Benoit. De même, un transport quotidien par car est prévu tant le matin pour emmener les enfants vers l'école transférée que le soir pour les ramener. Cela permettra aux familles qui ne peuvent pas accompagner leur enfant à l'ex-IUFM de conserver une solution adaptée.

Quant aux enfants de l'école maternelle André Malraux, ils poursuivront leur scolarité dans leur école jusqu'au rapprochement de celle-ci avec l'école élémentaire Jean Roy en septembre 2020.

Cette organisation a été retenue pour répondre au mieux aux attentes des familles.

## 🔴 Pont-Boileau : Construction d'un nouveau groupe scolaire

La Municipalité a pris la décision de construire un nouveau groupe scolaire Pont Boileau en juin 2014. Après analyse des différentes possibilités d'implantation, elle a retenu un emplacement sur une parcelle située à l'entrée du quartier de la Vigne aux Roses, rue Rousseau-Decelle.

Une première étape de chantier a été menée entre juin et août 2016 pour mener les travaux préliminaires de nettoyage approfondi du site. Cette intervention a été complétée par des travaux de dévoiement des réseaux et de terrassement.

Le chantier s'est poursuivi à la rentrée de septembre 2017, suite à une interruption liée à une problématique de Marchés Publics pour une livraison prévisionnelle à la rentrée de septembre 2019.

Jusqu'à la livraison de ce nouvel équipement, le groupe scolaire Pont Boileau poursuivra son fonctionnement dans ses locaux actuels, conformément à l'expression unanime des représentants de la communauté éducative réunis en comité de pilotage.

**Investissement prévisionnel initial de l'opération : 9 635 000 € TTC**

## 🔴 Le plan numérique dans les écoles

### En 2014, un constat du déficit d'équipement

Les écoles souffraient d'un fort déficit d'équipement. Quasiment aucune école ne disposait d'un câblage informatique, et les équipements numériques étaient très peu nombreux, en particulier les vidéoprojecteurs et tableaux interactifs. Suite à ce constat, la Municipalité a décidé de lancer un plan d'équipement sur 4 années.

### Depuis 2016, un fort effort d'investissement pour rattraper le retard

Dès 2016, des vidéoprojecteurs interactifs ont été installés dans les classes de CM2.

Un plan d'équipement a été bâti avec un groupe de travail composé d'enseignants référents et de représentants de l'Education Nationale, et un référentiel d'équipement mis en place.

Depuis 2017, et jusqu'en 2019, c'est l'ensemble du câblage qui fait l'objet d'une rénovation complète par phase :

- L'été 2017 : maternelle Jean Moulin, groupe scolaire Marcel Pagnol, maternelle Laënnec, maternelle Jean Yole, groupe scolaire Pyramides, groupe scolaire Rivoli, groupe scolaire Montjoie,
- L'été 2018 : ont été câblées les écoles élémentaire Jean Yole, groupe scolaire Moulin Rouge, élémentaire Jean Moulin, groupe scolaire Léonce Gluard.
- L'été 2019 : seront câblées les écoles groupe scolaire Généraudière, groupe scolaire Flora Tristan, groupe scolaire Angelmière, élémentaire Laënnec.

Par ailleurs, certaines écoles feront l'objet de rénovation de câblage lors de leur construction, rénovation ou déménagement à venir : Jean Roy / Malraux, groupe scolaire Pont Boileau (bâtiment neuf), élémentaire Victor Hugo et maternelle Montessori. Dans l'immédiat, des matériels mobiles et fixes sont mis en œuvre dans ces écoles, dans l'attente des équipements définitifs.

Dans les écoles câblées, toutes les classes sont équipées d'un ordinateur professeur et de deux ordinateurs pour les élèves. Egalement, toutes les classes élémentaires sont équipées d'un vidéoprojecteur interactif. **Au total, 17 ont été installés en 2016, 19 ont été installés en 2017 et 23 ont été installés en 2018. Au total, 59 vidéoprojecteurs interactifs ont été installés depuis le lancement du programme.**



Enfin, les écoles sont progressivement raccordées à la fibre optique en fonction des déploiements de l'opérateur ORANGE. Dès qu'une école est raccordable, la Ville commande un abonnement fibre à 200 mégabits.

### **Nouveauté 2018 : 15 classes mobiles IPAD livrées aux écoles**

Le référentiel d'équipement prévoit le remplacement progressif des anciennes « salles informatiques » par la mise en place d'équipements mobiles de type tablettes.

Après la mise en place d'un équipement test au printemps 2018, la solution retenue est un chariot mobile composé de 8 tablettes IPAD, et pré-chargées avec des applications mobiles recommandées par le réseau CANOPE.

15 classes mobiles seront livrées pour la rentrée 2018, aux écoles câblées, mais également à 5 écoles maternelles volontaires. Pour la rentrée 2019, les écoles élémentaires qui seront câblées pendant l'été seront également équipées d'une classe mobile.

**Coût global** 1,1 million au total sur les trois ans (2017 à 2019) avec les câblages et équipements.

## **UN ACCOMPAGNEMENT TOUT AU LONG DE L'ANNÉE**

### **La lutte contre le bruit dans les restaurants scolaires**

L'année scolaire 2017/2018 a été le démarrage de la lutte contre le bruit dans les restaurants scolaires.

7 restaurants ont participé à cette opération : Laënnec, Rivoli, Jean Yole, Pyramides, Moulin Rouge, Jean Moulin, Angelmière

Cette opération est menée par la Direction Education conjointement avec le Pôle Prévention et Sécurité.

Le même dispositif est appliqué dans chaque restaurant scolaire.

- Dans un premier temps, sur une semaine, des mesures de bruit sont réalisées. Ces mesures qui révèlent le fond sonore, les pics et les origines du bruit
- Tous les professionnels intervenant sur la pause méridienne sont ensuite réunis pour une sensibilisation aux nuisances sonores sur la santé et pour rechercher des solutions visant à diminuer le bruit. Les enfants sont bien entendu partie prenante dans ce projet.
- La mise en œuvre pour certaines actions est immédiate selon la faisabilité (disposition des tables, circulation des enfants, posture des encadrants.....)
- Enfin des mesures de bruit sur 2 jours sont à nouveau réalisées pour constater les effets. Un questionnaire de satisfaction auprès du personnel et des enfants est réalisé.

Le bilan général des 7 restaurants est très positif : Prise de conscience autant par les enfants que les adultes de l'impact du bruit sur le bien être ; baisse du bruit plus ou moins sensible selon les restaurants.

**Le dispositif s'étendra à tous les restaurants scolaires durant l'année scolaire 2018/2019**

## **Les animations dans les restaurants scolaires : sensibilisation au gaspillage alimentaire**

### « La Chasse au Gaspi » sur 2 semaines sur l'année scolaire 2017/2018

Les enfants ont mesuré les restes de leur repas. Ils ont pris conscience du gaspillage à leur table à manger et sur la totalité du restaurant.

Ils ont souvent demandé « où allaient les restes ? » Les réponses leur seront données au cours de cette nouvelle année scolaire où le tri des déchets et le recyclage feront l'objet d'une animation dans tous restaurants scolaires.

### La semaine du goût

Chaque année Le Centre Municipal de Restauration propose aux enfants de nouvelles recettes. Cette année une découverte des légumineuses et légumes anciens sera proposée aux enfants durant cette semaine spéciale qui aura lieu du **8 au 12 octobre**.

### Animation ponctuelle en fin d'année scolaire 2017/2018

Le Tour de France a été l'occasion d'animer les restaurants. Les enfants ont découvert le circuit du Tour de France et les recettes régionales des différentes étapes du Tour. Ils ont participé pleinement à l'évènement.

## **Les classes de découverte**

La Ville apporte son soutien aux écoles publiques et privées désireuses d'organiser des classes de découvertes par une participation financière mais aussi par une aide à leur organisation.

Jusqu'à juillet 2016, la Ville les mettait en œuvre via un marché de prestations de services, avec un prestataire unique.

Depuis septembre 2016, afin de favoriser la concurrence, la Ville a engagé une procédure basée sur des accords cadre formulée sur la base de 5 grands types de séjours :

- lot 1 séjour neige (Pyrénées), montagne (Pyrénées et Massif Central)
- lot 2 séjour mer (Vendée)
- lot 3 séjours patrimoine culturel et historique
- lot 4 séjour volcanisme
- lot 5 séjour artistique

**Récapitulatif des classes de découvertes années scolaires 2015-2016 à 2017/2018 et perspectives  
2018/2019**

Type de séjour	Année 2015-2016		Année 2016-2017		Année 2017-2018		Année 2018-2019 (perspectives)	
	Nb de classes parties	Nb d'élèves	Nb de classes parties	Nb d'élèves	Nb de classes parties	Nb d'élèves	Nb de classes prévues	Nb d'élèves
Neige	6.5	151	4	94	4	105	5.5	141
Mer (5 jours)	3	61	3	71	2	43	7	150
Voile/char à voile (5 jours)								
Préhistoire (5 jours)								
Volcanisme (5 jours)	2	55	3	56	2	48		
Artistique (10 jours)								
Artistique (5 jours)								
Patrimoine (5 jours)					4	88		
Environnement (5 jours)								
Ville								
Histoire (5 jours)	2	53						
Patrimoine (10 jours)								
<b>TOTAL</b>	13.5	320	10	221	12	273	12.5	291